ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY

JOURNEE NATIONALE DECENTRALISEE PREPARATOIRE A LA CONVENTION NATIONALE DES FEMMES

(Lille, le Samedi 7 Novembre 1987)

Cher(e)s Camarades,

A l'initiative de la secrétaire nationale aux droits des femmes, Edwige AVICE, et de la direction fédérale du Nord, représentée par son premier secrétaire, Bernard ROMAN, nous voici réuni à Lille, pour participer à une journée nationale décentralisée destinée à préparer la "Convention Nationale Femmes" prévue le 8 mars 1988.

Je suis très heureux de vous accueillir à Lille, et particulièrement dans ce Palais des Congrès que beaucoup, je pense, connaissent déjà.

Ma chère Edwige, après avoir exercé des responsabilités ministérielles à la Jeunesse et aux Sports, et à la Défense Nationale - Ministère

pourtant réputé pour être essentiellement masculin - le parti vous a confié la responsabilité du secrétariat national aux droits des femmes.

Vous avez pris ainsi la suite de celles qui, avant vous, ont engagé la réflexion, et l'action, afin que les femmes, dans la société, et dans la politique, accèdent aux responsabilités qu'elles peuvent légitimement revendiquer.

Je citerai particulièrement Yvette ROUDY, à qui vous avez succédé, et qui m'a fait savoir que, tenant une conférence aux Etats-Unis, elle ne pouvait être présente aujourd'hui. Je l'excuse donc. Vous savez le rôle qu'elle a joué dans l'action gouvernementale pour que soient mises en oeuvre les propositions des socialistes en faveur du droit des femmes.

Je citerai également Martine BURON, en charge dans le parti du secteur femmes à partir de 1981, et je salue **Denise CACHEUX**, première déléguée au problème des femmes dans le parti - une femme du Nord, bien connue en tant que femme

mais surtout en tant que femme d'action, qui a su mener le double combat de la femme et de la responsable socialiste.

Je salue également toutes celles qui ont participé au travail de pionnères pour le progrès de la condition féminine, pour la reconnaissance sociale des femmes et de leur travail.

Celles qui poursuivent aujourd'hui concrètement ce combat en exerçant de hautes responsabilités :

- Edwige AVICE, Secrétaire Nationale
- Catherine LALUMIERE
- Véronique NEIERTZ
- Jacqueline OSSELIN
- Marie-Jo SUBLET
- Marie-France LECUIR
- Gisèle STIEVENARD

} Députées

- Dinah DERYCKE-CAUDRON, Conseillère au Conseil Economique et Sociale, ancienne Déléguée Régionale aux Droits des Femmes
- Blandine LEJEUNE, Secrétaire Fédérale aux droits des femmes.

Enfin, je salue toutes les femmes élues, - Maires ou Conseillères Municipales, Générales, Régionales - présentes aujourd'hui et tous nos camarades - hommes ou femmes - élu(e)s ou non élu(e)s - venu(e)s participer à cette réunion.

"Femmes et Politique", "le regard des femmes sur les responsabilités locales", c'est le thème du colloque qui nous réuni aujourd'hui.

Je remarque que la convention de mars 1988 qu'il prépare se tiendra exactement 10 ans après la première "Convention Femme" organisée en Janvier 1978, une initiative que le Parti Socialiste avait eu "l'audace" de prendre à l'époque.

En dix années, il faut bien le reconnaître, un long chemin a été parcouru.

Vous le dites vous-même : "La Société a changé, les femmes aussi" - Mais avant de faire le bilan de cette évolution, je crois utile de

rappeler qu'il a fallu attendre la fin du XIXe siècle et la création des premières organisations ouvrières pour que la question de la condition féminine soit abordée, et les socialistes ont joué un rôle essentiel dans ce domaine.

C'est, en effet, au congrès de Marseille, en Octobre 1879, que pour la première fois une femme fut désignée comme Présidente de séance !

La résolution de ce congrès retiendra d'ailleurs que "le prolétariat a avantage à se ménager le concours des femmes dans la lutte contre les privilèges, qu'il convenait de leur garantir des droits égaux à l'intérieur du parti, et de les associer à la production et à l'exercice des responsabilités."

Il faut donc souligner le rôle joué par les femmes socialistes depuis un siècle dans le combat inlassable qu'elles ont mené, et parmi elles, je rend hommage à la mémoire de notre camarade Marie-Thérèse EYQUEM.

Ces militantes socialistes n'ont pas lutté uniquement pour les droits des femmes, mais aussi, aux côtés des travailleurs, pour une amélioration générale des conditions de vie. Elles se distinguent ainsi des féministes bourgeoises qui limitaient leurs revendications à la cause féminine.

Je le rappelle : c'est notre parti, mes camarades, qui, en 1978, a pour la première fois en France, organisé une convention sur les femmes. Cette convention a adopté un **manifeste sur les Droits des Femmes** qui a inspiré son programme, ainsi que les propositions de François MITTERRAND candidat aux élections présidentielles en 1981.

Malgré l'impatience de certaines, parfois les reproches, c'est en effet, notre parti qui a réfléchi le premier aux moyens de rendre les femmes plus nombreuses aux postes de responsabilité.

Janvier 1978 - Mars 1988 : dix ans se seront écoulés, qui justifient de faire le point sur la situation des femmes en France et les propositions du parti socialiste s'y rapportant.

Beaucoup a été accompli, particulièrement pendant la période 81-86, et si le droit à l'égalité et le droit à l'emploi restent des problèmes d'actualité, il faut reconnaître que la quasi-totalité des mesures qui ont été prises, l'ont été, grâce à la Gauche, et sous les gouvernements de Gauche -

Je suis fier d'avoir été le Premier ministre qui a créé un véritable **Ministère des Droits de la Femme : un Ministère à part entière pour des citoyennes à part entière.**

Celui-ci, en reconnaissant formellement la place des femmes et leurs droits dans la société, leur en a donné concrètement les moyens.

C'était une "première européenne", voire même mondiale, qui a suscité l'intérêt des femmes du monde entier.

Par rapport à la situation antérieure, ce ministère s'est vu doté d'un budget multiplié par 10. Il est passé de 9,3 millions à 92 millions et a atteint 119 millions en 1985.

Son action a été relayé dans les régions par l'intervention des délégations régionales des droits des femmes et, sur le terrain, par celle des Centres d'Informations du Droit des Femmes (C.I.D.F.), dont je salue les animatrices régionales et la Présidente, Marie-Cécile Laidebeur.

Cette innovation accompagnait une volonté politique globale, inspirant également l'action autres Ministères et je me félicite d'avoir été le premier à nommer dans un Gouvernement, des femmes aussi nombreuses, à des postes aussi divers et importants : Yvette ROUDY, Edwige AVICE, Edith CRESSON, Georgina DUFOIX, Catherine LALUMIERE, Huguette BOUCHARDEAU.

Sans vouloir énumérer toutes les mesures que nous avons prises, je citerai quelques points forts de notre action au cours de cette période :

. 1983 - vote de la loi sur l'égalité professionnelle des femmes et création du Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle.

. renforcement des dispositifs de formation professionnelle pour les femmes.

. Signature en 1984 d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale prévoyant des dispositions pour améliorer l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles

La région Nord-Pas-de-Calais fut d'ailleurs une région pilote pour mettre en oeuvre cette nouvelle politique et je félicite tous ceux qui ont participé à cet effort.

Mais encore :

- l'information sur la contraception, remboursement de l'I.V.G. (1982)

- la loi sur le recouvrement des pensions alimentaires (1984)

- la suppression de toute une série de discriminations dans le statut matrimonial ou fiscal, ou au niveau de l'emploi (en particulier dans la fonction publique.

- la création d'un statut pour les femmes d'artisans et de commerçants.

Cette politique a été massivement et immédiatement approuvée. Selon un sondage IFOP, de décembre 1983, 70 % des Français reconnaissaient l'utilité de ce Ministère et 57 % des femmes interrogées estimaient que leurs droits avaient progressé depuis 1981.

Où en sommes nous aujourd'hui ?

Après cette avancée sans précédent, la droite mène depuis mars 1986 une politique de remise en cause de ce que les femmes avaient conquis.

Cette attitude s'est immédiatement concrétisée par la suppression du Ministère des Droits de la Femme, et son remplacement par une

simple délégation à la condition féminine, sans pouvoir politique, ne disposant que de moyens fortement réduits.

Et le gouvernement actuel dissimule mal sa volonté d'inciter les femmes à retourner au foyer, pour des raisons liées à la conjoncture économique ou au souci de natalité, très éloignées des choix personnels des femmes.

Observons encore que la politique d'injustice sociale qu'il mène, en frappant les plus défavorisés frappent souvent les femmes :

Femmes seules avec enfants à charge, face aux problèmes d'emploi, de logement, face à l'insuffisance d'équipement sociaux.

Femmes placées devant le chômage, dont la durée est plus longue que pour les hommes, et qui sont plus nombreuses à le subir.

De gros efforts restent donc à accomplir pour poursuivre l'action que nous avons engagée. Cela dépend de notre retour au pouvoir.

Les femmes le savent bien, puisqu'en 1986, elles ont davantage voté pour le P.S. que les hommes.

C'est pourquoi le parti doit leur faire des propositions pour aller plus loin - et ce sera le rôle de la convention préparée pour notre journée d'aujourd'hui.

- aller plus loin dans le domaine de l'égalité des chances, face à la formation et à l'emploi.

- aller plus loin dans le statut des travailleuses indépendantes, des agricultrices.

- aller plus loin dans les droits propres des femmes à la couverture sociale, à la retraite.

- aller plus loin enfin - et c'est le thème principal des débats de ce jour - dans la prise de responsabilités économiques, sociales, **politiques** par les femmes.

En effet, les femmes sont de plus en plus nombreuses **à travailler,** à créer des entreprises, à militer dans les associations et pourtant, elles n'y occupent pas souvent les postes de responsabilités.

Cette remarque est également vraie pour les responsabilités politiques : à peine 6 % des députés, et 3 % des sénateurs sont des femmes.

Cette réalité est celle qui a conduit la parti socialiste à s'imposer un "quotat de femmes" pour désigner ses responsables, à tous niveaux.

Je ne reprendrai pas le débat sur ce sujet - Simplement doit-on observer qu'il n'y a pas d'évolution sociale importante, sans mesure incitatives - et dans ce domaine ce sont les faits et le droit que peuvent générer l'évolution des mentalités et non l'inverse.

C'est pourquoi, si mon combat rejoint celui des femmes - à savoir la suppression à terme du quotat - je l'ai toujours soutenu et respecté.

J'ai d'ailleurs fait en sorte que les femmes soient largement représentées sur la liste municipale de Lille (elles sont 13 sur 45 élus majoritaires), et je peux dire que la Fédération du Nord se montre tout à fait exemplaire à ce point de vue.

La démocratie, la poursuite de la décentralisation et la plus grande participation des citoyens à la vie sociale nécessitent une plus large participation des femmes à l'action, et aux responsabilités.

Le parti et la société ont besoin d'elles et de leur apport spécifique.

S'il est vrai que pour établir de nouvelles avancées légiférer était indispensable, - et nous l'avons bien fait - cela n'est pas suffisant. Le droit est essentiel mais il n'est pas tout.

Le chemin qui mène vers une société nouvelle passe aussi par les luttes sociales. Aux femmes de se saisir de leurs droits, de les

utiliser, d'accompagner les mesures que nous avons prises, de créer les jurisprudences pour gagner à nouveau du terrain, d'ouvrir de nouvelles perspectives. Elles s'y sont déjà employées.

Elles poursuivront ce combat avec tous les socialistes.